

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 17

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185208>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Lê derbons.**

Lê derbons sont tot coumeint lê protieureu ; y'ein a per tsi no la mâiti dêplie qu'on ne voudrâi ; mâ que volliâi-vo ? Faut dzourê quie, à mein dê fêrê coumeint l'ont fé cliâo dê X..., iô sont dâi tot malins, rein eimprontâ quand l'est que faut on remîdo à n'on grand malheu.

Don lâi avâi z'u onna vretâblia pliodze dê derbons su l'âo territoire, kâ po êtrê venus à pí, ne se pas dein lo mondo dê iô sariont saillâi ; vo dio que c'êtâi pí què lê Bourbaki ! On iadzo quie, cliâo pestês dê bêtês coumeinnceint pè fêrê dâo mau, vo cheinti bin ! Lê tsamps, lê prá, lê courti, lê z'outsês, tot êtâi pliein dê derbounâirês. S'on allâvê sciýi dê l'herba, faillâi molâ totês lê coutêlâiês, kâ d'aboo qu'on eimbryvê la faulx : rrrâo din la terra ; et cein coffiyivê l'herba ; et pi cein n'êtâi onco rein : lê ranmês dâi truffês chetsivont, lê folliês d'abondancês êtiont totês reteinês, po cein que lê truffês et lê z'abondancês êtiont rondjês. Lê voirês n'êtiont rein à cotê dê cliâo tsaravoutês dê derbons. Lê prá vegnont dzauno, lê bliâ râ ! et lê courtis ! à Dieu mê reindo quinna misère ! lê salardês, lo tserfouliet, lê z'herbettês, mémameint lê favioulês, enfin tot, mâ tot souffressâi et lê dzeins êpoâiri ne saviont què fêrê. La Municipalitâ fe convoquâie po preindrê dâi mésourês avoué lo taupî que ne poivê pas fêrê solet et le nonma dâi sous-taupî, dâi vice-taupî, dâi z'aidê-taupî ; enfin tota 'na municipalitâ dê taupî que duront sê partadzi lo territoire, kâ po dâi trap-pês à teindrê, y'ein avâi tant, que totês lê z'adzês et ti lê bossons dê câdra lâi passiront. Et pi, coumeint l'êtiont tant furieux contrê cliâo derbons, lê municipaux sê montriront pas tant chrétiens, quand bin y'ein avâi dou dâo consê dê perrotse, kâ sê volliront reveindzi et décidâront que ti lê derbons prái ein via sariont apportâ áo veladzo et que lê faillâi fêrê souffri ein l'âo faseint passâ lo goût dâo pan. Lo premi dzo, ti cliâo taupî ein apportiront dza tsacon onna lotta dê viveints et sê faillâi dêpatzi po savâi cein qu'on ein volliâvê fêrê. Firont senâ lo coumon po asseimbiâ lo consê generat, po cein decidâ. On proposa dê lê z'êrteti, dê lê z'eimpouêsenâ, dê lê peindrê pè 'na piata, dê lê niýi ; mâ rein de cein ne fut votâ, cliâo bêtês mretâvont oquiê dê plie terriblio. Adon lo syndico dêmandê la parola et l'âo fá :

— Y'ê liaisu dein la *Senanna* que lê Turcs, quand l'accrotsont dâi Russes, que l'est l'âo pe grands z'ennemis, lê z'einterront tot vi, que vretâbliameint l'est oquiê d'êpouâireint, kâ rein què dê lâi peinsâ, cein fá refresenâ, ouf ! mâ po dâi bêtês que no z'ont fé atant dê mau que cliâo derbons, cein n'est pas trâo et vo propouso dê lê z'eincrottâ tot vi à n'on carro dê mon courti que metto à la disposichon dê la coumouna.

— Bravô ! bravô ! se firont lê z'autro, tot fiaî d'avâi on syndico qu'aussê atant dê cabosse. Votiront cein à l'unanimitâ, l'eincrottiront lê bêtês et s'ein alliront ein sê deseint que lo premi iadzo que y'ara dâi vôtês, l'aviont on conseilîer tot trovâ.

Sous le titre : *Saynètes et monologues*, MM. Bannville, Gros, Nadaud et autres écrivains publient, par séries, une foule de charmants morceaux, plus gais, plus alertes les uns que les autres. C'est un vrai pique-nique littéraire où chacun des convives apporte son plat, spirituellement assaisonné. En voici un échantillon assez comique :

**Lettre du fusilier Bridet.**

A Monsieur,

Monsieur Jean-Népomucène-Ignace BRIDET, mon père, ou dans le cas qui n'y serait pas à la femme Frécille-Clandestine BRIDET, sa conjointe, ou dans le cas qu'elle n'y serait pas à Jacques-Séraphin BRIDET, dit le Futé, mon frère de lait à l'hameau de l'Epine près Saint-Severin par Aubeterre

(Charente).

France, Europe, Ancien Continent.

Chers parents,

Je suis-t-enfin arrivê-z'au corps dont je vous envoie ces deux mots de billet pour vous dire que ma santé se porte bien quoi que le régime du régiment ne me réussit pas du tout. — Je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire que je m'ennuie à crever quoique, jusqu'à présent, je n'ai encore eu aucun agrément, — donc je profite que je peux vous envoyer ces deux mots de billet pour vous dire — que je n'ai pas besoin d'argent — vu que j'ai-t-ici tout ce qu'il me faut, cependant — si, quelquefois que vous pourriez m'envoyer une pièce de trois francs, ça me ferait de l'agrément mais ne vous gênez pas pour cela — cependant, si, quelquefois, mon frère pouvait m'envoyer une pièce de quatre francs, ça me ferait plaisir, seulement dites-y qu'il ne se gêne pas pour cela vu qu'ici on nous donne tout ce qu'il nous faut. — Cependant, — si par hasard que vous pouviez m'envoyer... ça ne serait qu'une pièce de six francs ça me causerait de la félicité, vu que j'en ai besoin pour faire le jeune homme, mais je vous le répète, ne vous gênez pas, — mon Dieu, ne vous gênez pas.

Dites plutôt à mon frère de me l'envoyer sans se gêner.

Je suis en garnison à Aire-sur-la-Lys, Nord.

Ce pays est fertile en blé, colza, pierres calcaires, grand commerce de pipes, raffineries nombreuses, théâtre, musée, bibliothèque, corps de pompiers magnifiquement organisé, et cætera, et cætera, toutes les douceurs de la vie enfin ! — Cependant ne m'écrivez pas là parce que je n'y suis plus, étant parti avec deux compagnies du dépôt.

Ne m'écrivez pas non plus à Saint-Omer, Artois, parce que j'y suis, — mais je n'y serai plus dans une heure et demie, deux heures moins le quart environ, ne m'écrivez que quand je vous aurai écrit d'où que je serai, — quoique je ne sache pas du tout où que nous allons.

Quant à la pièce de huit francs que je vous demande — je vous le répète ne vous gênez pas, vous en avez peut-être plus besoin que moi. — Aussi dites à mon frère qui me l'envoie, sans se gêner, ou bien en se gênant.

Adieu, chers parents, agrégez l'adolescence de mes sensations perpétuelles et de mes salubrités respectives. Votre fils pour la vie.

JOSEPH BRIDET,

Fusilier au 73<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne,  
3<sup>e</sup> bataillon, 6<sup>e</sup> compagnie.

Poste aux Scriptiions.

Toutes réflexions faites. — Si mon frère ne pouvait pas m'envoyer la pièce de dix francs, envoyez la moi vous-même, ça m'est égal pourvu que j' l'aie.

La guerre a décidément les mêmes conséquences dans tous les pays, savoir de donner essor aux idées les plus baroques. Ce sont les Anglais qui subissent aujourd'hui cette influence, comme le démontrent les lignes suivantes, que publie le *Globe* :

Un correspondant du *Broad Arrow*, qui signe « un vieil officier de cavalerie, » adresse au duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, une lettre dans laquelle il insiste sur l'utilité de créer un régiment d'infanterie légère vélocipédiste. L'auteur de la lettre signale les nombreux avantages d'un pareil corps pour le service intérieur du pays. Le vélocipède est plus tôt prêt que le cheval, et il n'a besoin ni de nourriture ni de pansage; on peut le transporter aisément avec son propriétaire en chemin de fer, et un homme expert en vélocipède peut faire en une journée beaucoup plus de chemin qu'à cheval.

En cas de besoin urgent et soudain, comme une émeute exigeant les services d'un régiment d'infanterie légère en vélocipède à une distance de cent milles, par exemple, le corps pourrait aller en chemin de fer aussi près que possible de sa destination, en emportant ses véhicules avec lui. Si le chemin, par les courbes trop nombreuses ou par les changements trop multiples de lignes, entraînait une perte de temps trop considérable, le bataillon vélocipédiste pourrait alors faire directement le trajet à toute vitesse.

Le journal anglais relève, avec raison, les inconvénients de cette proposition. En pays plat, le système ne serait peut-être pas impraticable, mais dans le pays des Zoulous, par exemple, les soldats vélocipédistes seraient obligés de porter leur véhicule, ce qui ne répondrait pas tout à fait au but qu'on se propose.

Nous retrouvons dans un des journaux de l'époque cette curieuse proclamation affichée dans Paris, pendant le siège de cette capitale par les troupes allemandes :

Citoyens,

A cette heure suprême où le salut de la France dépend de l'attitude de Paris, il faut se rappeler ce qu'est la paix des Prussiens :

« Après les désastres du premier empire, lorsque Blücher, parcourant nos musées, s'appropriait nos chef-d'œuvres, M. le baron Denon, qui l'accompagnait, lui faisait observer que les objets dont il s'emparait n'avaient jamais appartenu à la Prusse.

» Voici la réponse du maréchal Blücher, vrai type du Prussien : HALTS MAUL ! (Tais ta gueule !)

WALTER SCOTT, *Lettres de Paul.*

Ainsi, pas d'illusions; aujourd'hui comme en 1815, le Prussien serait un vainqueur implacable.

Si nous ne voulons qu'un nouvel HALTS MAUL ! nous fasse rougir de honte devant nos enfants, restons inébranlables dans la défense, et prouvons au monde qui nous regarde que nous sommes toujours dignes du nom de Français.

Vive la République !

Voici ce que publie un journal anglais sur M. Gambetta :

« M. Gambetta est décidément las d'engraisser. Il y a cinq ou six mois, sir Philippe Cunliffe Owen lui a donné l'avis amical de vivre pour vingt-cinq sous par jour et de faire en outre une promenade de quatre lieues. Le président de la commission du budget se mit courageusement à l'œuvre, se rendant chaque jour à pied de la Chaussée-d'Antin à Ville d'Avray en allant à Versailles.

» Malheureusement le fait fut bientôt ébruité, et une véritable troupe de quémandeurs se mit à suivre M. Gambetta dans sa promenade, en sorte qu'il paraissait conduire une armée contre la Chambre.

» Au moment où il cherchait un autre moyen d'exercer sa force musculaire, il fut nommé à la présidence de la Chambre, ce qui le mit à même de faire sa promenade de quatre lieues sur le bitume du jardin présidentiel, qui est l'un des plus jolis de la rive gauche. Cependant, M. Gambetta ne tarda pas à se lasser de la monotonie de la promenade. Le marcheur Veston fait, à la vérité, cinq cents milles autour du palais de l'agriculture; mais pour un homme qui n'est pas du métier, la tâche peut sembler rude. C'est ce qui a décidé M. Gambetta à entrer au club alpestre. S'il peut prouver dans les montagnes que ses facultés d'escalade physique ne sont pas moindres que dans la vie politique, il est certain de battre tous les guides de la Suisse. »

*Jeux d'esprit.* — Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est *chemin*. Le tirage au sort a fait échoir la prime à M. A. Glardon, au Locle.

Voici une nouvelle charade pour laquelle nous offrons en prime un volume des *Causeries* et une brochure contenant le *Conto d'au Craisu* et autres morceaux patois :

Souvent sans nul succès on a fait mon premier;  
Mon second a gémi de plus d'une folie;  
En défendant mon tout maint valeureux guerrier,  
Dans les champs de Bellone a terminé sa vie.

Un paysan des environs de Lausanne, entrant au *Café des Messageries*, regardait un ventilateur tournant avec une grande rapidité. Tout à coup, il dit à demi-voix : « On n'est pas capable de voir l'heure à cette tonnerre de pendule ! »

On lit l'annonce suivante dans la *Feuille d'avis de Genève* du 2 avril :

Drapeaux pour sociétés, sans coutures, en toutes nuances et dimensions, et décorations en tous genres, 28 ans de succès dans cette spécialité, dessins et prix expédiés franco. — Articles militaires, échanges, réparations, ventes, etc., etc.

Avez-vous des enfants, demandait-on à une dame de Cossonay ?

- Oui, j'en ai deux, répondit-elle.
- Ils sont probablement mineurs ?
- Oh non, ils sont encore trop jeunes.

L. MONNET.

## PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et C<sup>e</sup>

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS